

BILAN D'ÉTAPE PROFESSIONNELLE

Une démarche volontaire et partagée

Une aide à l'orientation et à la décision, tant pour l'entreprise que pour le (la) salarié(e) afin de structurer et sécuriser les parcours professionnels

OBJECTIFS	MÉTHODE
<p>»»» POUR LE SALARIÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> » Bénéficier d'une analyse objective sur sa situation » Prendre conscience de son potentiel et valider des axes de progression » Repenser sa place dans l'entreprise, envisager une évolution professionnelle en interne ou en externe » Identifier des pistes pour se former et s'adapter aux évolutions/ améliorer son employabilité <hr/> <p>»»» POUR L'ENTREPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> » Mettre en place une GPEC » Repérer les axes de progression de vos collaborateurs, maintenir leur employabilité » Redonner du sens à l'activité et fidéliser ses collaborateurs » Agir en faveur du dialogue social 	<p>»»» Analyser et contractualiser la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situer le cadre du bilan • Identifier les enjeux et les objectifs pour chacune des parties • Identifier la fonction actuelle du salarié <p>» Phase d'exploration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse du parcours, des acquis et des atouts professionnels du salarié • Clarification du projet professionnel • Analyse des caractéristiques personnelles et évaluation des aptitudes • Mise en valeur du potentiel d'évolution <p>» Phase de conclusion partagée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formaliser les facteurs de succès et axes de progrès, pour les projets identifiés • Structurer un plan d'action intégrant les besoins en formation • Remettre et commenter le compte-rendu au salarié, et à l'entreprise (avec l'accord du salarié)
	<p>MODALITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée : à définir (minimum 10h) • Coût : nous consulter • Financement : plan de développement des compétences

perspectives@citedesentreprises.org - 04 77 92 89 78